

 <p>IPEA La Reid Ecole CERTIFIÉE ISO 14001</p>	<h1>Manuel</h1> <h2>environnement</h2>	INS 445 001/1 V4 (07/09/2010) Mise à jour : 07/09/2010 Page 1 sur 2
---	--	--

1. Diffusion du manuel environnement

Ce manuel est disponible sur le site internet de la Province.

2. Domaine d'application

Le Système de Management Environnemental s'applique à toutes les activités scolaires et non scolaires organisées sur le site de l'I.P.E.A., rue du Canada, 157 à 4910 La Reid.

Le Pouvoir organisateur dont dépend l'I.P.E.A. est la Province de Liège qui a en charge le respect des réglementations et la gestion des bâtiments et équipements.

L'Institut s'occupe de l'organisation générale et pédagogique ainsi que de certains travaux de maintenance.

Sont exclus du domaine d'application :

- Les locaux et le site de la Haute Ecole Rennequin Sualem,
- La ferme provinciale de Jevumont,
- Les fermes privées où ont lieu certains travaux pratiques des sections agricoles,
- Le Cercle équestre de Spa où ont lieu les travaux pratiques de la section « Métiers du cheval ».

3. Le S.M.E. à La Reid

1.1 Planification

Le S.M.E. débute par un état des lieux ; l'analyse des observations effectuées permet de définir des priorités (Ins 433 001/1) et un programme d'actions (For 433 001/2) . Ce programme est revu chaque année et comprend les objectifs suivants :

- Respect des réglementations environnementales et de sécurité,
- Réduction des consommations d'énergie (combustible, électricité),
- Réduction des consommations d'eau,
- Amélioration du traitement des eaux usées,
- Intégration des critères environnement, éthique et santé dans notre politique d'achats,
- Gestion des déchets,
- Optimalisation des déplacements,
- Mise en place de mesures pour améliorer le bien être de la communauté éducative (santé – sécurité),
- Sensibilisation de la communauté éducative aux objectifs poursuivis,
- Education à l'environnement, à la santé et à la citoyenneté,
- Formation des jeunes à la gestion durable des ressources et aux impacts environnementaux liés à leurs activités.

1.2 Organisation

Une structure (For 441 001/2) a été mise en place afin de garantir la bonne marche du système, son amélioration continue et sa pérennité. Elle comprend :

- Un coordinateur environnement,
- Un comité de pilotage comprenant le staff de direction, un professeur-relais et les responsables des services d'entretien et de cuisine,
- Des auditeurs internes,
- Une cellule « communication ».

1.3 Outils de communication

2.3.1 Communication interne.

Sensibilisation au travers de l'affichage dessin : le professeur de dessin organise l'affichage des œuvres composées par les étudiants de première et/ou deuxième année.

Un journal d'école (IPEA Info) paraît 4 fois par an. Une page y est consacrée au S.M.E. Le journal est diffusé à tous les élèves et membres du personnel.

1 à 2 fois par mois, des informations ponctuelles par voie d'affichage sont mises en place par la cellule communication (Voir PRO 443 001).

2.3.2 Communication externe.

Le conseil provincial est informé, sur demande, de l'état d'avancement du système.

Une fois par an, les principaux résultats sont publiés sur le site Internet de la Province de Liège.

1.4 Suivi

Des élèves auditeurs sont chargés de mesurer les résultats obtenus et d'en dégager, le cas échéant, des propositions d'amélioration.

Un tableau de bord (FOR 451 001/3) recense les différents indicateurs :

- Environnement (consommations, déchets, achats)
- Sensibilisation (nombre de projets éducatifs, formations)
- Fonctionnement (communication, performances, coût).

Il est mis à jour annuellement et permet de comparer les résultats et l'évolution au fil des années.

1.5 Evaluation

Une fois par an, le staff de direction (PRO 460 001) se réunit pour :

- Vérifier si le système fonctionne,
- Prendre des mesures de correction,
- Déterminer les nouveaux objectifs et cibles,
- Fixer les moyens à y consacrer.